

Les Médias traditionnels au Luxembourg

Fact Sheet 1
Mai 2018

Les médias ...

incluent tous les moyens pour diffuser des informations. Le téléphone ou bien l'Internet figurent parmi ces moyens. La presse écrite, la radio et la télévision appartiennent au groupe des médias dits « traditionnels ».

Le paysage médiatique au Luxembourg

Le trilinguisme

Les contenus médiatiques sont en luxembourgeois, en allemand et en français. Le portugais et l'anglais figurent aussi parmi les langues utilisées dans les médias.

Service public au Luxembourg

Le mandat consiste à promouvoir le pluralisme des opinions et à permettre une formation d'opinion individuelle et publique.

- La station de radio *radio 100,7* a un tel mandat. En échange, l'Etat couvre les coûts de fonctionnement et d'équipement (2017: 5,9 millions €).
- L'Etat luxembourgeois a mandaté l'opérateur privé CTL-UFA, société filiale de RTL Group, afin qu'il assume la télédiffusion de contenus de service public (p.ex. journaux télévisés en luxembourgeois). L'Etat soutient le service indirectement à travers la mise à disposition de licences de diffusion. A partir de 2021 et jusqu'en 2023, le soutien va comporter une contribution directe de maximum 10 millions € par an.

Code de déontologie et Conseil de presse
Le conseil de presse est composé de journalistes et de représentants d'éditeurs. Il délivre les cartes de presse aux journalistes et peut aussi les retirer afin de protéger le titre « journaliste professionnel ». De plus, le conseil de presse a élaboré un code de déontologie qui définit les droits et devoirs des journalistes et éditeurs.

L'« aide à la presse »

L'aide à la presse est un régime de promotion de la presse écrite de l'Etat. En 2017, l'aide financière directe s'élevait à 7,4 millions € pour la presse écrite et à 450.000€ pour la presse en ligne.

Objectifs:

- **Le pluralisme** Pour assurer la diversité d'opinions, il est souhaitable qu'un nombre élevé d'entreprises de médias aie la possibilité de publier.
- **L'indépendance** Il est important que les journaux à petit tirage avec une offre sélective aient accès au marché. Par l'aide à la presse, ils sont moins dépendants des intérêts commerciaux (p.ex. recettes publicitaires).

Pour accéder à l'aide directe de la presse écrite, il faut que les entreprises de médias remplissent certaines conditions comme p.ex. avoir une équipe rédactionnelle d'un minimum de 5 journalistes à plein temps et avec un contrat de travail à durée indéterminée. La presse écrite reçoit en plus un soutien indirect par l'Etat qui paye une partie des frais postaux.

Les défis pour l'avenir

Un modèle commercial dépassé? Il existe sur Internet une multitude de sites offrant des informations sur l'actualité. La plupart des entreprises de médias dispose d'un tel site. Les informations y sont disponibles gratuitement. Les médias traditionnels sont obligés à reconstruire leur format et leur offre afin de rester attrayants pour les utilisateurs payants.

Il y a des personnes en Europe qui ont **perdu confiance dans les médias traditionnels**. Ils accusent les journalistes d'une couverture biaisée et guidée par des intérêts, résultant dans une représentation fausse des faits. Au Luxembourg, la confiance dans les médias s'élève à un taux de 65%, étant supérieur à la moyenne européenne (53% en 2016).

Sources

ARD (2018). *Aufgabe und Funktion des öffentlich-rechtlichen Rundfunks/der ARD*. https://daserste.ndr.de/ard_check/fragen/Aufgabe-und-Funktion-des-oeffentlich-rechtlichen-Rundfunks-der-ARD,antworten104.html (dernier accès: 23.03.2018).

Bechthold-Hengelhaupt, Tilman (2001). *Alte Sprachen und neue Medien. Mit 10 Abbildungen*. Göttingen: Vandenhoeck und Ruprecht, S. 12.

BpB (2016). *Medienkritik: Zwischen Transparenz und Verschwörungstheorien*. <https://www.bpb.de/dialog/netzdebatte/234416/medienkritik-zwischen-transparenz-und-verschwoerungstheorien> (dernier accès: 23.03.2018)

Conseil de presse Luxembourg. <http://www.press.lu/> (dernier accès: 23.03.2018)

Gouvernement luxembourgeois (2018). *Aide à la presse*. <https://smc.gouvernement.lu/fr/service/medias/presse/aide-a-la-presse.html> (dernier accès: 23.03.2018).

Gouvernement luxembourgeois (2017). *Budget 2017. Médias et communications*. <http://budget.public.lu/lb/budget2017/am-detail.html?chpt=depenses&dept=0§=8> (dernier accès : 23.03.2018)

Institut für Medien- und Kommunikationspolitik. *Länderporträt Luxemburg*. <https://www.mediadb.eu/europa/luxemburg.html> (dernier accès: 23.03.2018)

Loi du 3 août 1998 sur la promotion de la presse écrite

Règlement du Gouvernement en conseil du 13 janvier 2017 concernant l'introduction d'un régime de promotion transitoire de la presse en ligne

RTL (2017). *Staat an CLT-UFA hunn énnerschriwwen*. <http://www rtl lu/letzeburg/1021604.html> (dernier accès 11.04.2018)

Zenthöfer, Jochen (2014): Vom baldigen Ende der Luxemburger Pressehilfe. Der Geldregen verstößt wohl gegen das Europarecht, in: *forum*. Nr. 339, S. 24-26.

Editeur

Zentrum fir politesch Bildung
28, route de Diekirch
L-7220 Walferdange
www.zpb.lu

Autrice

Anne-Sophie Federspiel



Le Fact Sheet est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International.